



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 11/04/2023

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURONTERRAL

Date de convocation : 05/04/2023

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 23

Quorum atteint

Présents (16) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Marie-Line GIBERT
- Patricia BELKADI
- Karine TURLAIS
- Yoann AGATI
- Geneviève SOLACROUP
- Roseline TERME
- Marc OLIVIER
- Anne GACHON
- Gautier VIDAL
- Paul MARTINEZ
- Anne-Marie DELOBEL
- Pascale GRIPON
- Jean-Pierre CAMBON
- Jean-Luc DELAGNES

Absents représentés (7) :

- Eddy GOMMERET : pouvoir à Patricia BELKADI
- Emilie BRIGNARD : pouvoir à Karine TURLAIS
- Céline DUCOUDRAY : pouvoir à Gautier VIDAL
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS
- Patrick MOREAU : pouvoir à Marc OLIVIER
- Pascal PANTHENE : pouvoir à Jean-Pierre CAMBON
- Serge PRIVAT : pouvoir à Jean-Luc DELAGNES

Absents (6) :

- Norbert ISERN
- Anne MACIAS
- Ariane CHAZERAND-AZOULAY
- Flavien MERCADIER
- Julien SAVARD
- Marion LIGIER

Secrétaire : Anne-Marie Delobel

DELIBERATION N°D2023-26 – TAUX D'IMPOSITION 2023

Vu la notification de l'état n°1259 du 8 mars 2023 (état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023) ;

Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver les taux d'imposition 2023 ci-dessous :

	Taux Communaux 2020	Taux Communaux 2021	Taux Communaux 2022	Taux Communaux 2023
Taxe d'habitation	21,37%	/	/	21,37%
Foncier bâti	23,38%	44,83%	44,83%	49,31%
Foncier non bâti	98,61%	98,61%	98,61%	98,61%

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

William ARS

